



Les milliards suisses n'amadouent pas Trump

DROITS DE DOUANE Les entreprises helvétiques ont déjà investi 27 milliards de dollars aux Etats-Unis depuis le début de l'année. Malgré ces efforts, de nouvelles menaces tarifaires continuent de peser sur les relations économiques entre Berne et Washington

LE TEMPS

Entre janvier et avril, les entreprises helvétiques ont investi 27 milliards de dollars (21,5 milliards de francs) aux Etats-Unis, selon un document interne de la Chambre de commerce suisse-américaine consulté par la *NZZ am Sonntag*. Ces investissements s'inscrivent dans le cadre de la déclaration d'intention conclue avec Washington en novembre dernier. Après l'annonce de droits de douane punitifs de 39%, la Suisse avait obtenu leur réduction à 15% en échange d'un engagement du secteur privé suisse à investir 200 milliards de dollars aux Etats-Unis sur cinq ans.

Les premiers effets de cet engagement sont déjà visibles. Plusieurs grands groupes sont impliqués, notamment dans l'industrie pharmaceutique. Novartis développe ainsi un centre de recherche à San Diego, en Californie, et construit une nouvelle usine au Texas. De son côté, Roche augmente ses capacités de production en Caroline du Nord, où Ypsomed érige également un nouveau site.

Au-delà de la pharma, d'autres secteurs participent à cet effort. Le géant genevois du transport maritime MSC a récemment inauguré son siège nord-américain à Miami. Dans l'industrie, le fabricant de machines-outils Pfiffner Group ainsi que le groupe électronique

Elma renforcent eux aussi leur présence sur sol américain.

Ces investissements ne mettent toutefois pas la Suisse à l'abri de nouvelles mesures protectionnistes. Quelques mois après le revers judiciaire subi devant la Cour suprême, l'administration Trump a trouvé une nouvelle voie pour rétablir son mur tarifaire. Washington a proposé mardi dernier d'imposer des droits de douane additionnels à une soixantaine de pays au motif qu'ils ne lutteraient pas suffisamment contre l'importation de biens issus du travail forcé.

La Suisse, qui ne dispose pas d'une interdiction générale des importations concernées, figure parmi les Etats les plus exposés. Les produits helvétiques pourraient ainsi être soumis à une surtaxe de 12,5%, contre 10% pour ceux de l'Union européenne. Une consultation est ouverte jusqu'au 6 juillet avant qu'une décision définitive ne soit prise.

Parallèlement, une deuxième enquête américaine suscite encore davantage d'inquiétudes dans les milieux économiques. Washington examine d'éventuelles «surcapacités industrielles» qui procureraient, selon les autorités américaines, des avantages indus à certains pays exportateurs. Selon Donald Trump, Berne tirerait avantage de l'ouverture du marché américain pour creuser un déséquilibre commercial, qu'il entend corriger via des droits de douane.

Malgré ce climat tendu, les discussions entre Berne et Washington se poursuivent afin de transformer la déclaration d'intention conclue l'an dernier en un véritable accord commercial contraignant. ■